

Parcours du candidat VAE

Phase 1

Téléchargement du dossier de demande préalable à la VAE en Février 2023

Dépôt du dossier de demande préalable (dossier CERFA et dossier complémentaire), en deux exemplaires :

- Pour les Masters autres que les Masters 1 Mention Psychologie : du 06 au 17 mars 2023 (date butoir)
- Pour les BUT, DU, Licences, Licences Professionnelles : du 03 au 14 avril et du 09 au 15 mai 2023 (date butoir)

Démarche recevable

Démarche non recevable

Arrêt de la démarche VAE

Phase 2

À partir de Septembre 2023

✓ Procédure sans accompagnement :
Constitution du dossier VAE par le candidat en totale autonomie

✓ Procédure avec accompagnement*
 ✓ Accompagnement disciplinaire individualisé assuré par un référent pédagogique
 ✓ 3 ateliers méthodologiques collectifs :
 - Aide à l'explicitation des parcours
 - conseil sur l'élaboration du dossier VAE
 - préparation à l'entretien avec le jury
 ✓ Retour sur les écrits

Dépôt du dossier (Avril 2024)

Etude du dossier VAE par le jury et entretien du candidat (Mai / Juillet 2024)

Aucune validation

Validation Totale

Validation partielle

Suivi des prescriptions du jury pour les UE non délivrées

Délivrance du diplôme

*Un accompagnement spécifique est prévu pour les personnes résidant à l'étranger. Contactez la cellule de validation des acquis pour en connaître les modalités : vae@univ-tlse2.fr/infovae@univ-tlse2.fr